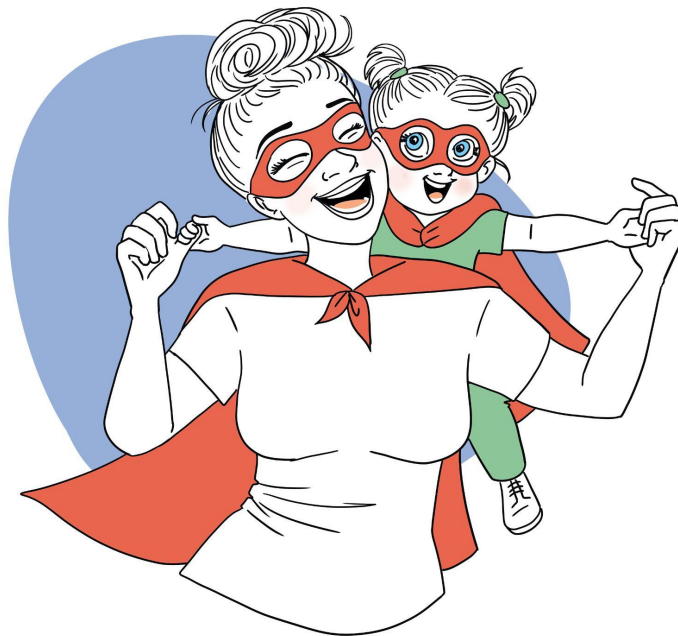


NOTRE PROGRAMME DE FORMATION

# CAP AEPE

(ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE)



**CANDIDATS LIBRES**

**420h en distanciel**

## PRÉAMBULE

Edumiam prépare uniquement sur les **3 épreuves professionnelles (EP1, EP2 et EP3)** ; il est demandé au candidat de justifier de l'obtention ou de la préparation en cours des examens aux épreuves générales

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Bloc 1 (EP1) : Accompagner le développement du jeune enfant**
- **Bloc 2 (EP2) : Exercer son activité en accueil collectif**
- **Bloc 3 (EP3) : Exercer son activité en accueil individuel**

## THÈMES ET ACQUISITIONS À L'ISSUE DE LA FORMATION

### BLOC 1 - Accompagner le développement du jeune enfant

#### **COMPÉTENCE 1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte**

SOUS-COMPÉTENCE 1 - IDENTIFIER LE CADRE DE SON INTERVENTION POUR SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL

- Le rôle de l'Etat
- Les politiques publiques petite enfance
- Les institutions d'accueil et les organisations petite enfance
- Handicap et petite enfance

## Sous-compétence 2 - Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant

- Bases de biologie pour comprendre le fonctionnement du corps de l'enfant
- Le cerveau de l'enfant : immaturité, besoins et dépendance de l'enfant
- Le rôle de l'adulte dans la sécurité et l'accompagnement de l'enfant
- L'importance de l'environnement de l'enfant dans son développement

## Sous-compétence 3 - Identifier les ressources et contraintes techniques de son intervention

- Les réglementations : aires de jeux, équipements, matériel
- Le choix des produits d'hygiène, éducatifs et d'entretien
- L'aménagement des locaux

## COMPÉTENCE 2 - Adopter une posture professionnelle adaptée

### Sous-compétence 1 - Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

- Le passage de l'éducation à l'éducatif dans la construction de sa posture professionnelle
- L'éthique et la déontologie professionnelles
- Les droits des enfants
- Les fonctions parentales : être parent aujourd'hui
- Les problématiques socio-économiques en lien avec la petite enfance : précarité financière, migration, handicap

### Sous-compétence 2 - Prendre en compte la dimension de santé et sécurité au travail

- La sécurité physique de l'enfant
- La sécurité au travail : les EPI, l'hygiène, accidents du travail et maladies professionnelles
- La prévention des risques physiques, psychologiques et biologiques

### Sous-compétence 3 - Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle

- La responsabilité engagée en tant que professionnel de la petite enfance
- La construction de sa pratique professionnelle : l'observation et l'auto évaluation
- La communication professionnelle

### **COMPÉTENCE 3 - Mettre en oeuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné**

- Définition du jeu libre et prérequis
- Le rôle de l'adulte dans le jeu libre
- L'aménagement de l'espace selon l'âge et les capacités de l'enfant

### **COMPÉTENCE 4 - Mettre en oeuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant**

- L'éveil pour l'enfant et pour l'adulte
- L'organisation de l'atelier d'éveil en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant
- Le déroulé de l'atelier

### **COMPÉTENCE 5 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages**

- L'enfant et les soins
- Le rôle du professionnel
- Les soins liés à l'hygiène corporelle
- Les soins liés à l'élimination
- Les soins liés à l'alimentation
- Les soins liés au sommeil

### **COMPÉTENCE 6 - Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant**

- L'enfant sain et l'enfant malade
- Les maladies chez l'enfant
- Les procédures médicaux et d'urgence
- Les gestes de premier secours
- Bientraitance et maltraitance
- La responsabilité des professionnels dans la détection de la maltraitance
- Le signalement

## BLOC 2 - Exercer son activité en accueil collectif

### **COMPÉTENCE 1 - Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant**

- La sécurité affective
- Le développement de la communication chez le jeune enfant
- Le rôle de l'adulte dans la construction de la communication
- Les obstacles à la communication
- Le développement du langage

### **COMPÉTENCE 2 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement**

#### **SOUS-COMPÉTENCE 1 - ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC LA FAMILLE**

- Les théories de la communication : communication bienveillante et communication non violente
- La place des professionnels et des parents
- Les différents supports de communication
- Les transmissions

#### **SOUS-COMPÉTENCE 2 - INSCRIRE SON TRAVAIL AUPRÈS D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE**

- Le positionnement professionnel dans une équipe
- La communication en équipe
- Les écrits professionnels

### **COMPÉTENCE 3 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant**

- Le rôle, la charte et les missions de l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)
- L'organisation scolaire
- La réglementation et le partage des responsabilités
- La prévention sanitaire et médicale à l'école maternelle

## **COMPÉTENCE 4 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux**

- Les différentes techniques d'entretien dans l'accueil collectif
- Les protocoles d'entretien
- Le rôle du professionnel

## **BLOC 3 - Exercer son activité en accueil individuel**

### **COMPÉTENCE 1 - Organiser son action**

#### **SOUS-COMPÉTENCE 1 - ÉLABORER LE PLAN DE TRAVAIL, PLANIFIER SES ACTIVITÉS DE TRAVAIL ET S'ADAPTER À UNE SITUATION IMPRÉVUE**

- Le lieu d'accueil de l'Assistant Maternel Agréé (AMA)
- Le projet d'accueil
- La journée type et le planning d'activités
- Les lieux ressources
- Les imprévus

#### **SOUS-COMPÉTENCE 2 - SUIVRE L'ÉTAT DES STOCKS**

- Définition et principes
- Les outils de suivi des stocks

### **COMPÉTENCE 2 - Négocier le cadre d'accueil**

- La procédure d'agrément
- Le contrat de travail
- Droits, obligations et assurance
- Les parents usagers et partenaires

### **COMPÉTENCE 3 - Assurer des activités d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant**

- L'hygiène et la tenue professionnelle
- Les techniques d'entretien à domicile
- Les risques chimiques et toxicologiques

## COMPÉTENCE 4 - Élaborer des repas

### SOUS-COMPÉTENCE 1 - CONCEVOIR DES REPAS

- Le rôle de la nutrition dans le développement de l'enfant
- La diversification alimentaire
- La qualité sanitaire : risques, commercialisation et allergies
- Le budget

### SOUS-COMPÉTENCE 2 - PRÉPARER DES REPAS EN MILIEU FAMILIAL

- Le rangement et conditionnement des aliments
- Le choix et l'utilisation des matériels
- Les techniques de préparation des repas
- Les intoxications alimentaires

### SOUS-COMPÉTENCE 3 - SERVIR UN REPAS EN MILIEU FAMILIAL

- Les préférences et comportements alimentaires
- Le rôle de l'adulte pour susciter l'appétit et accompagner les expérimentations de l'enfant
- Les habitudes alimentaires
- Le déroulé du repas au rythme de l'évolution de l'enfant
- Les modalités du repas

## INFORMATIONS CLÉS



### Pour qui ?

Accessible à tous, sous réserve de répondre aux conditions décrites dans les prérequis



### Prérequis

- Avoir accès à un téléphone, ordinateur ou tablette
- Avoir accès à une connexion internet pour télécharger les contenus pédagogiques
- Maîtriser la langue française, savoir lire et écrire



**Formateur** : Karen BARGE (membre Jury CAP AEPE)



**Durée** de la formation :

- **420h (plateforme pédagogique Edumiam)**

### Modalités d'accès

Le démarrage de la formation est conditionné par :

- 1 entretien individuel téléphonique avec un référent pédagogique Edumiam : entretien sélectif qui conditionne la suite du processus de recrutement, à réaliser avant le 15 octobre de l'année en cours. Une évaluation des compétences sur les fondamentaux est réalisée au moment de cet entretien individuel ; une séance de remédiation pourra être proposée si nécessaire avec la référente Edumiam
- Une fois la candidature validée, réception d'un email de convocation
- A la date de démarrage de la formation, réception par mail des codes d'accès à la plateforme de formation accessible pendant un an à partir de la date de démarrage de la formation
- Date limite de démarrage de la formation (conditionnée par la validation de la candidature) : 25 octobre de l'année en cours



### Moyens pédagogiques

- Formations 100% en ligne par la plateforme Edumiam, en synchrone et asynchrone.
- Classes virtuelles inversées et points individuels avec la formatrice.
- Type de pédagogie : apports théoriques, mises en situation, échange entre pairs et avec un expert au cours de classes virtuelles inversées, points individuels avec le référent pédagogique, examens blancs



### Modalités d'évaluation

Examen CAP AEPE auprès de l'académie : 3 épreuves professionnelles \*

- Bloc 1 (EP1) : un examen oral de 25 min (+1h PSE)
- Bloc 2 (EP2) : un examen écrit d'1h30
- Bloc 3 (EP3) : un examen pratique et oral de maximum 2h

La totalité des blocs de compétences doit être validée pour obtenir le CAP AEPE



*\*Edumiam prépare uniquement sur les **3 épreuves professionnelles (EP1, EP2 et EP3)** ; pour valider son examen, il est demandé au candidat de justifier de l'obtention ou de la préparation en cours des examens aux épreuves générales*



### **Accessibilité handicap**

La formation peut être accessible à certains handicaps - pour plus de précisions nous contacter : [contact@edumiam.com](mailto:contact@edumiam.com)

### **Tarif**

- Tarif : 1 990€ TTC
- Les coûts pédagogiques peuvent être pris en charge à hauteur de 100% avec votre CPF.
- D'autres dispositifs de financements existent : Pôle Emploi et la région peuvent financer tout ou partie des coûts pédagogiques. Rapprochez-vous de votre conseiller Pôle Emploi ou contactez-nous !